

# GUIDE DE L'EXPOSITION

## ON A BESOIN DE VOUS POUR RELEVER LES DÉFIS DU TERRITOIRE !

Découvrez le SCoT-AEC :

- *Expositions itinérantes*
- *Réunions publiques*

Et déposez vos contributions

## DÉFI 1

### Façonner son territoire

*SCoT-AEC Pays du Mans*



## LA CONCERTATION SCoT-AEC

SCANNEZ CE QR CODE *OU* RENDEZ-VOUS DANS VOTRE  
HÔTEL COMMUNAUTAIRE POUR NOUS DONNER VOTRE AVIS !



# L'ÉDITO

.....

**Le Schéma de Cohérence Territoriale - Air Énergie Climat (SCoT – AEC)** est un document d'urbanisme élaboré par les élus locaux, représentant vos collectivités sur le Pays du Mans.

Le SCoT-AEC est un projet de territoire, prospectif, qui vise avant tout à améliorer le cadre de vie des habitants et donc l'attractivité du territoire en prévoyant d'accueillir de nouveaux habitants. Il sert de référence pour les transitions écologique et énergétique et l'adaptation au changement climatique.

Ce document est élaboré dans le cadre du code de l'urbanisme et du code de l'environnement et créé lui-même de la réglementation liée aux aménagements sur le territoire.

Les élus ont souhaité travailler autour de 3 ambitions :

- *Cadre de vie et santé pour mettre l'accent sur le bien-vivre et le bien-être*
- *Transitions et nouveau modèle afin d'appréhender les mutations en cours et à venir*
- *Complémentarité et équilibres territoriaux pour affirmer un territoire organisé et fluide*

Les élus des collectivités du Pays du Mans souhaitent partager ces ambitions avec vous, habitants du territoire, puisque vous êtes les premiers concernés par ces perspectives !

Vos avis ont déjà pu être recueillis dans le cadre de deux enquêtes thématiques. Une première sur les modes de consommation et une autre concernant le bien-être et la qualité de vie. Elles ont respectivement recueilli 1 000 et 2 000 réponses.

Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin.

Cette exposition est créée pour vous interroger, pour susciter le débat, pour provoquer vos réactions et recueillir vos contributions, afin que chacun prenne sa part dans l'évolution du territoire.

Avec l'ensemble des élus de vos territoires, je fais appel à votre participation, elle est fondamentale.

**Stéphane LE FOLL**  
*Président du Pays du Mans*

## Le Pays du Mans en quelques chiffres :

- **316 641 habitants en 2021**  
*(56% de la population sarthoise)  
(source INSEE population municipale)*
- **1 611 km<sup>2</sup>**
- **92 communes**
- **6 intercommunalités dont :**
  - **1 communauté urbaine**
  - **5 communautés de communes**
    - ▶ **La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé**
    - ▶ **Le Gesnois Bilurien**
    - ▶ **Le Mans Métropole**
    - ▶ **Le Sud-Est Manceau**
    - ▶ **L'Orée de Bercé-Belinois**
    - ▶ **Maine Cœur de Sarthe**

# À PROPOS DE L'EXPOSITION

---

## Qu'est-ce que le SCOT-AEC ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie Climat (SCoT-AEC) du Pays du Mans est un projet ambitieux, s'inscrivant dans un cadre réglementaire. Il vise à instaurer un nouveau modèle d'aménagement, qui s'inscrit pleinement dans la transition écologique et la maîtrise de l'artificialisation des sols. Cela concourt à l'attractivité du territoire tout en valorisant la qualité de vie et le bien-être des habitants.

## L'exposition – « Façonner son territoire »

Durant cette présentation, vous allez découvrir 15 panneaux et autant de défis majeurs. Ils intègrent des questions socio-économiques, environnementales, et de mode de vie, auxquels nous serons confrontés dans les 20 prochaines années sur notre territoire, le Pays du Mans.

Avec ces différents supports, vous explorerez chaque thématique et découvrirez des données propres à votre territoire.

Pour chaque thématique, ces données sont divisées en 3 parties :

- **Aujourd'hui** : « Ce que l'on a voulu dire... » avec ces défis !
  - ▶ **Les données** : Comment cela se traduit ?
- **Et demain ?**

L'ensemble de ces éléments vous sont proposés afin d'appuyer vos avis.

Si vous souhaitez en découvrir plus ou approfondir un sujet, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5303/>

## Pourquoi cette concertation ?

Un document d'aménagement du territoire tel que le SCoT-AEC du Pays du Mans aura un impact sur votre quotidien. Participer à la construction de ce projet de territoire à 20 ans est donc primordial !

Le Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie Climat valant Plan Climat est composé de 3 parties principales :

- **Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** : Il s'agit du projet politique sur les 20 prochaines années. Il fixe un cadre pour un développement équilibré du Pays du Mans en affirmant l'ambition démographique et environnementale, en économisant les ressources, en limitant l'artificialisation du sol, tout en prenant en compte le bien-être, la qualité de vie et l'adaptation au changement climatique.
- **Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)** : Il décline les objectifs du projet politique en prescriptions opposables. Les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI) devront être compatibles avec ces règles.
- **Le Programme d'actions (annexes)** : Il précise les actions opérationnelles facilitant la mise en œuvre de la stratégie du territoire notamment les actions du plan climat air énergie territorial.

# DÉFI 1

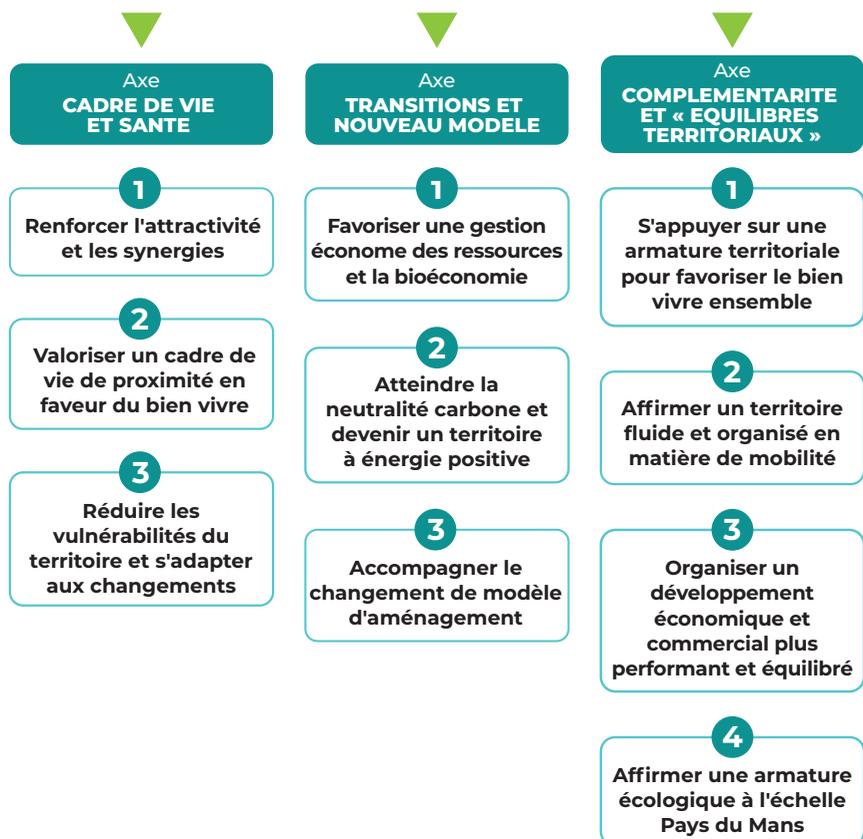
## Façonner son territoire

### Le contenu du Schéma de Cohérence Territoriale :

L'ambition politique du Pays du Mans : attirer de nouveaux habitants en gardant un territoire dynamique prenant en compte le vieillissement de la population et les effets du changement climatique.

### Les ambitions du projet politique

#### Ambition Démographique +30000 habitants à l'horizon 2050 par rapport à 2020

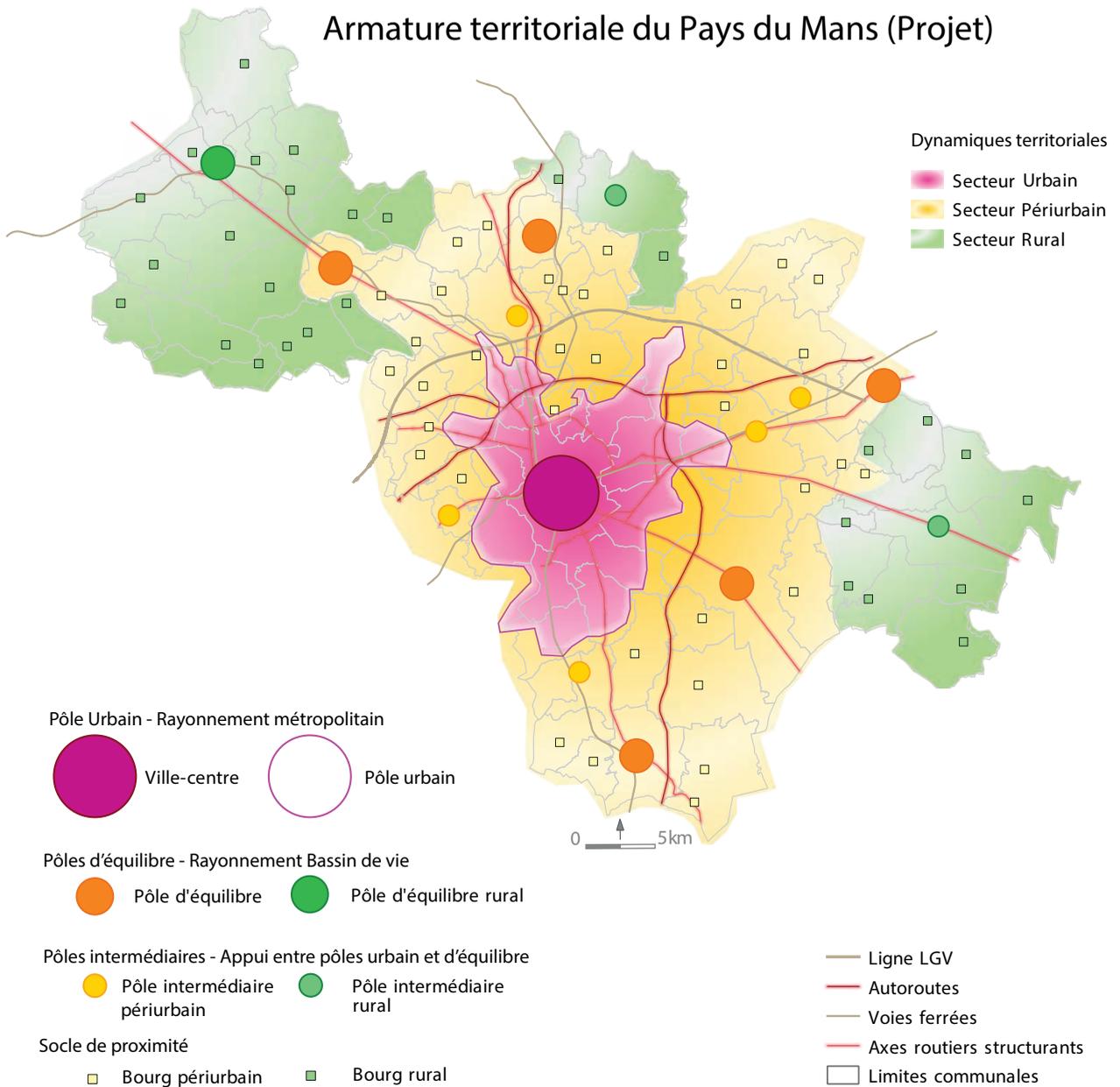


Gouvernance / Suivi (observatoire) / Mise en œuvre

## L'armature territoriale :

Pour une organisation de l'espace plus équilibrée, et pour répondre aux besoins des habitants et à la complémentarité ville-campagne, les élus du Pays du Mans s'appuient sur une armature territoriale. L'armature territoriale c'est la « charpente » du territoire. Elle définit son agencement et les interactions entre secteurs. Des objectifs sont fixés à chaque échelon territorial.

### Armature territoriale du Pays du Mans (Projet)



# DÉFI 2

## Évoluer avec la nature

### AUJOURD'HUI

.....

#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Évoluer avec la nature** » signifie que nous allons devoir de plus en plus adapter nos comportements afin de respecter et de préserver la « nature » qui nous entoure, contribuant ainsi positivement à son équilibre et à sa durabilité.

#### Les chiffres clés du Pays du Mans :

- 36 514 Ha en surfaces boisées, soit 22% du territoire
- 83 314 Ha de surfaces agricoles utiles, soit 52% du territoire du Pays du Mans
- 7 890 km de haies
- 1 170 km de cours d'eau
- 5 806 Ha de zones humides, soit 3,6% du territoire

#### Comment cela se traduit ?

- *Préservation, protection des habitats naturels (biodiversité, milieux humides, haies, continuités écologiques ...)*
- *Ressources et énergies (ressource en eau, stockage carbone ...)*

Parmi les actions essentielles, la conservation, la préservation, la restauration/reconstitution du bocage, des milieux humides, forêts et autres espaces naturels jouent un rôle vital. À titre d'exemple, les linéaires de haies agissent comme des couloirs écologiques. Elles offrent un habitat nécessaire pour une multitude d'espèces animales et végétales. Elles protègent les sols de l'érosion et régulent le climat local. De plus, cela permet aux espèces de se déplacer librement et de maintenir des écosystèmes sains et équilibrés.

Les pratiques de reboisement, de gestion durable des sols et de préservation des zones humides participent à la protection de la biodiversité, à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, par exemple en renforçant les capacités de stockage du carbone (notamment par les forêts et prairies).

**La Trame Verte et Bleue qu'est-ce que c'est ?** Durant leur cycle de vie, les espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer pour se nourrir, se reproduire et s'adapter aux changements climatiques. Or, elles font face à de nombreuses contraintes, par exemple les pollutions lumineuses ou sonores, les routes, ou les voies ferrées. La trame verte (milieux naturels et semi-naturels terrestres et la trame bleue (réseaux aquatiques et humides) s'attachent à préserver les possibilités de déplacements de ces espèces et à favoriser leurs interactions.

(Le 02/08/24 : <https://www.ecologie.gouv.fr/trame-verte-et-bleue>)

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### Ambition Cadre de vie et santé

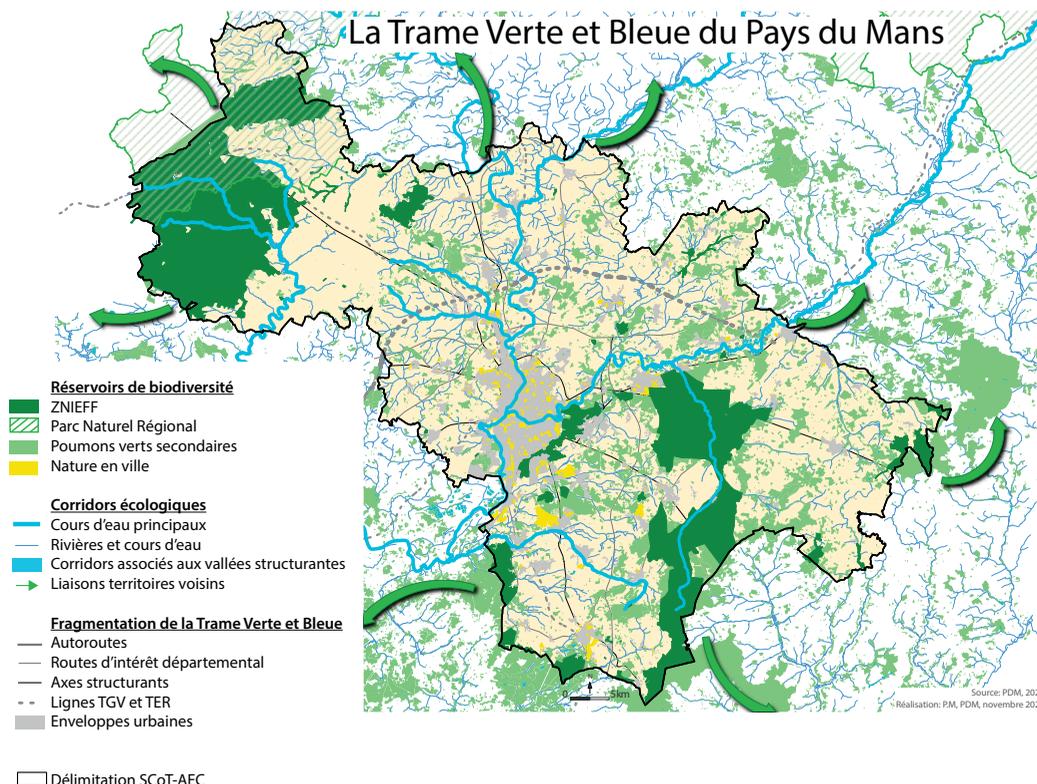
Pour valoriser un environnement de proximité propice au bien-être, il est recommandé de s'appuyer sur les Trames écologiques. Ces trames structurent notre cadre de vie pour créer des espaces où il fait bon vivre.

#### Ambition Transition(s) et nouveau modèle

Comment adopter une gestion plus responsable des ressources ? Quelques éléments de réponses évoquent la limitation de l'artificialisation des sols en préservant les terres agricoles et la biodiversité, et donc habiter autrement. Protéger ces ressources vitales, contribue à la durabilité de notre territoire et à la préservation de son équilibre écologique.

#### Ambition Complémentarité et « équilibres territoriaux »

La préservation de la trame verte et bleue du territoire renforce les liens entre les écosystèmes et maintient donc la biodiversité.



# DÉFI 3

## Accepter de partager son espace

### AUJOURD'HUI

.....

#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Accepter de partager son espace** » c'est le fait d'accepter de vivre avec d'autres êtres vivants animaux ou végétaux. Depuis toujours, nous cohabitons avec les formes de vie qui nous entourent, elles sont très souvent stigmatisées, cependant elles contribuent aussi et surtout à notre bien-être. Les habitats et le patrimoine naturels sont des éléments fondamentaux de notre environnement et sont le gage de la durabilité de nos modes de vie.

#### Les chiffres clés du Pays du Mans :

- 7 communes font parties du Parc Naturel Régional Normandie Maine (Crissé ; Le Grez ; Mont-Saint-Jean ; Pezé-le-Robert ; Rouessé-Vassé ; Saint-Rémy-de-Sillé ; Sillé-le-Guillaume)
- 91 zones de valorisation de milieux naturels
- 1 712 espèces animales observées
- 1 368 espèces végétales observées
- 187 données d'espèces exotiques envahissantes

#### Comment cela se traduit ?

Les habitats naturels sont les endroits où vivent les différentes espèces animales et végétales, comme les forêts, les prairies, les zones humides, etc.

Le patrimoine naturel comprend quant à lui les caractéristiques naturelles uniques d'une région, telles que les paysages, les formations géologiques, les cours d'eau, etc.

La préservation de ces habitats et de ce patrimoine est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique du territoire et assurer la survie des espèces qui en dépendent, et dont nous faisons partis...

## Exemples d'espèces emblématiques du Pays du Mans suivant leur milieu :

### Au sein des milieux humides et aquatiques :

- *Le rossolis à feuilles rondes*
- *Le héron cendré*



© CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

### Au sein des espaces boisés et massifs forestiers :

- *Le Pic Noir*



© CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

### Au sien des milieux agricoles :

- *Le muscardin*
- *Le pique-prune*



© MP



© Frank Vassen

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### Ambition Cadre de vie et santé

L'aménagement d'espaces publics (et privés) partagés et végétalisés encourage un environnement propice à l'épanouissement de chacun (nature/biodiversité en centralité).

#### Ambition Transition(s) et nouveau modèle

Une gestion économe des ressources (notamment du sous-sol) limite les impacts environnementaux et paysagers.

#### Ambition Complémentarité et « équilibres territoriaux »

Tout comme l'armature territoriale, une armature écologique permet de veiller à la préservation des paysages propres et la biodiversité au Pays du Mans. Elle maintient également un équilibre entre développement (économique, logement, énergétique...) et préservation de l'environnement.

# DÉFI 4

## Donner envie



### AUJOURD'HUI

.....

#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Donner envie** » considère la façon dont nous utilisons les espaces ! La terre constitue avant tout une ressource qui devient inerte quand elle est artificialisée (recouverte, bétonnée ou détériorée). Même à titre personnel, il nous appartient d'envisager l'usage que nous pouvons en faire. Les différents usages des sols peuvent entraîner des approches différentes, parfois sources de nuisances et de conflits. Il s'agit de travailler sur le partage de cette ressource, qui se veut nourricière.

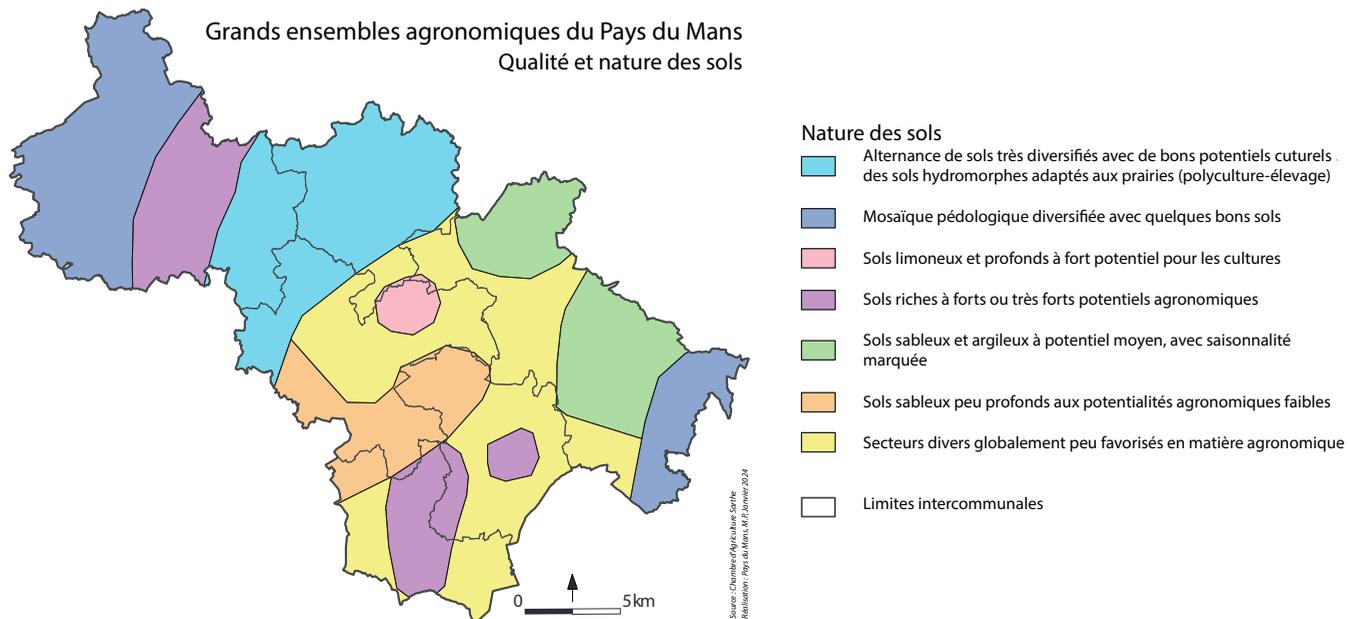
#### Les chiffres clés du Pays du Mans :

- Seulement 20% des ménages français mangent ce qu'ils produisent eux-mêmes (INSEE 2017)
- Le Pays du Mans est théoriquement auto-suffisant en lait de vache, viande porcine et blé tendre, la production est même excédentaire. En revanche, en ce qui concerne la viande bovine et autre, il dépend de l'importation.

#### Les données : comment cela se traduit ?

- Gestion des franges et zones tampons entre zones agricoles et habitations
- Développement du pôle d'excellence agricole métropolitain (Rouillon)  
Le Mans Métropole dispose d'un pôle d'excellence en agriculture métropolitaine à Rouillon. Développer ce dernier pourrait multiplier les économies locales et promouvoir des pratiques agricoles durables et innovantes.
- Pérennisation de la charte qualité proximité avec aujourd'hui 123 adhérents
- Mise en œuvre des Plans Alimentaires Territoriaux (PAT)
- Poursuite du développement des circuits courts et filières locales

## Grands ensembles agronomiques du Pays du Mans Qualité et nature des sols



Pour répondre à ces objectifs, le Pays du Mans et Le Mans Métropole disposent d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) permettant de mieux gérer la manière dont la nourriture est produite, distribuée et consommée au niveau local. Cela favorise une alimentation saine, durable et accessible à tous, et soutient les agriculteurs locaux tout en préservant l'environnement. En bref, un Plan Alimentaire Territorial est un moyen pour une communauté de travailler ensemble pour améliorer son système alimentaire.

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### Ambition Cadre de vie et santé

Une agriculture locale nourricière de proximité et de qualité valorise le cadre de vie et est en faveur du bien vivre. Elle participe aussi à sensibiliser la population à de bonnes pratiques de consommation notamment de produits avec de meilleures qualités nutritionnelles.

#### Ambition Transition(s) et nouveau modèle

Limiter l'artificialisation des sols permet de favoriser une gestion économe des ressources (notamment du sol). Cela protège également les terres agricoles et donc leurs potentiels de production alimentaire.



123 membres adhèrent à la Charte Qualité Proximité sur le territoire sarthois ! Tous sont en faveur d'une agriculture locale et de qualité ! Ils prônent un engagement pour le développement de l'approvisionnement en produits agricoles locaux au sein de la Restauration Hors Domicile !

Pour plus de renseignement : <http://www.qualite-proximite.com>

# DÉFI 5

## Multiplier les rencontres

### AUJOURD'HUI



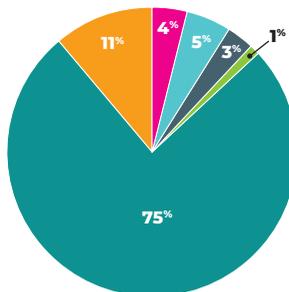
#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Multiplier les rencontres** », c'est aussi partager son moyen de transport et profiter du covoiturage ! Cela rend nos déplacements différents, conviviaux, plus économiques et réduit les impacts de nos trajets sur l'environnement. Ce mode de déplacement, dit « alternatif » tend à diminuer le nombre de véhicules sur les routes, à réduire les embouteillages, les bruits et la pollution.

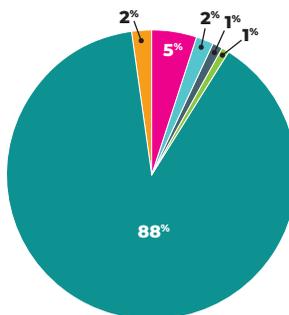
#### Les chiffres clés du Pays du Mans :

- 74,6 % des déplacements domicile-travail se font en voiture (Source : INSEE 2020)
  - ▶ 27 490 flux domicile-travail entrants
  - ▶ 18 766 flux domicile-travail sortants
  - ▶ 105 844 flux domicile-travail internes
- 45 aires de covoiturage sont répertoriées sur le territoire

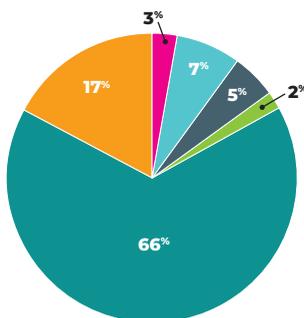
Part des modes de déplacements utilisés dans le cadre des déplacements domicile-travail en 2020 sur le Pays du Mans



Part des modes de déplacements utilisés dans le cadre des déplacements domicile-travail en 2020 hors Le Mans Métropole



Part des modes de déplacements utilisés dans le cadre des déplacements domicile-travail en 2020 uniquement sur Le Mans Métropole



- Transports en commun
- Voitures, camionnettes
- Deux-roues motorisé
- Vélos (y compris à assistance électrique)
- Marche à pieds (ou rollers)
- Pas de déplacement

Sources : INSEE, 2020

## Comment cela se traduit ?

- Poursuite du déploiement d'infrastructures et de services autour des mobilités partagées (autopartage, covoiturage organisé et spontané)
- Réduction des nuisances sonores et de la pollution



### Les services du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe :

**Le covoiturage** : permet de partager les frais et les trajets avec d'autres voyageurs, tout en réduisant son empreinte carbone. En Pays du Mans, deux solutions s'offrent à vous : le covoiturage via **BlaBlaCar Daily** et les lignes de covoiturage spontané de **Coup D'Pouce**.

**Mouv'nGo** est le service d'autopartage qui est déployé à l'échelle de la Sarthe. Le service d'autopartage Mouv'nGo consiste à louer un véhicule électrique mis à disposition dans l'une des 23 stations sarthoises.

En zone rurale, les habitants peuvent être confrontés à l'éloignement des services et des équipements, à un handicap ou à la perte d'un emploi. Le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe travaille pour accompagner les personnes en difficulté et propose des solutions de mobilité solidaire, en lien avec l'association **Réso'ap**.

Pour plus de renseignements : <https://lemanssarthe-mobilites.fr>

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### Ambition Cadre de vie et santé

Une des priorités est de rendre notre territoire plus résilient face aux défis du futur. Cela signifie protéger les habitants des bruits gênants et améliorer la qualité de l'air qu'ils respirent.

#### Ambition Complémentarité et « équilibres territoriaux »

L'armature territoriale permet de construire et de proposer de nouveaux modes de déplacements durables et solidaires. Le Pôle Métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe renforce les liens entre les différentes parties du territoire et garantit des offres diverses de modes de transports.

# DÉFI 6

## Prendre confiance



### AUJOURD'HUI

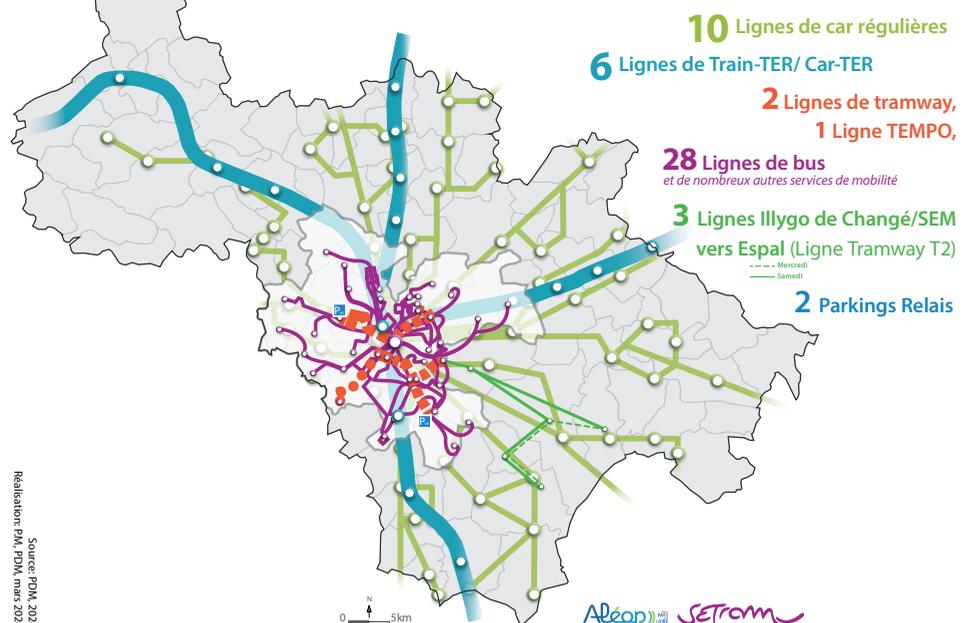
#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Prendre confiance** », c'est oser franchir le pas vers une autre façon de se déplacer, c'est faire le pari du service public de transport, notamment au quotidien. Certes, les transports collectifs ne semblent pas offrir le cocon, autant de liberté et d'apparente facilité que la voiture, mais ils sont plus économiques et écologiques.

#### Les chiffres clés du Pays du Mans :

- 5 lignes de trains TER et 1 ligne de car TER
- 31 lignes de transports collectifs urbains
  - ▶ 2 lignes de tramway
  - ▶ 1 ligne de Bus à Haut niveau de Service (TEMPO)
  - ▶ 28 lignes de bus
- 10 lignes de transports collectifs interurbains
- 3 lignes de transports Illygo
- 14 communes non desservies par des transports collectifs réguliers

#### Réseaux de transports en commun urbains et interurbains à l'échelle du Pays du Mans



Source: PDM, 2024  
Réalisation: PDM, PDM, mars 2024

## Comment cela se traduit ?

- *Diminution de la part modale de la voiture*
  - ▶ *Densification des réseaux de transports collectifs routiers*
  - ▶ *Expérimentation d'une offre périurbaine en lien avec l'étoile ferroviaire du Mans*
- *Création de pôles d'échanges entre les différents moyens de transports (train, vélo, bus, tramway, voiture, marche à pied...)*

Une démarche ambitieuse vise à limiter la dépendance à la voiture.

Pour ce faire, il existe plusieurs leviers tels que :

- *Le développement des réseaux de transports collectifs routiers, qui offre ainsi une alternative efficace et pratique à l'usage individuel de la voiture.*
- *La croissance de l'offre périphérique, qui suit les branches de l'étoile ferroviaire du Mans. Cette initiative vise à faciliter les déplacements entre les zones périurbaines et le centre-ville.*
- *La mise en place de pôles intermodaux. Ces espaces sont des lieux stratégiques où se croisent train, bus, tramway et vélo ! Ils offrent aux usagers une plus grande flexibilité dans leurs déplacements et encouragent l'utilisation combinée de plusieurs modes de transport.*

### **Sur le site du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe :**

Explorez les multiples options de transports collectifs sur le territoire du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe : un réseau de transports collectifs urbains SETRAM efficace sur Le Mans Métropole, une offre Aléop en cars interurbains et trains TER mise en place par la Région sur l'ensemble du territoire et un réseau de transports périurbains Illygo amené à se développer en 2025.

Pour plus de renseignements : <https://lemanssarthe-mobilites.fr>

## ET DEMAIN ?

### **Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique**

#### **Ambition Cadre de vie et santé**

La diminution de l'utilisation de la voiture permet de diminuer les pollutions sonores et de l'air.

#### **Ambition Complémentarité et « équilibres territoriaux »**

Développer l'offre de services de transports en commun en la reliant avec d'autres modes et promouvoir les mobilités douces, solidaires et partagées. Il s'agira de s'adosser à l'armature territoriale pour construire un service express régional métropolitain autour du Mans.

# DÉFI 7

## Passer au mode actif

### AUJOURD'HUI

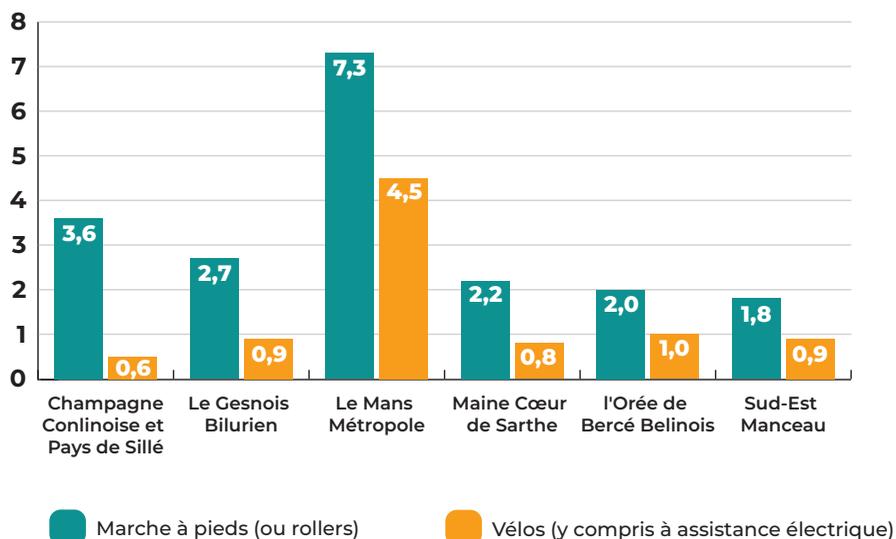
#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Passer au mode actif** », c'est se convertir à une mobilité plus saine, beaucoup plus économique et bien plus respectueuse de l'environnement ! C'est aussi faire un geste pour sa santé, pourvu que la collectivité soit accompagnante. Et elle y travaille !

#### Les chiffres clés sur le Pays du Mans :

- Plus de 230km d'aménagements cyclables
- Plus de 5 000 vélos SETRAM en location longue durée (en majorité à assistance électrique)

#### Part des modes actifs dans les déplacements vers l'emploi par intercommunalités du Pays du Mans en 2020



Source : INSEE, 2020

## **Comment cela se traduit ?**

- *Diminution de la part modale de la voiture*
  - ▶ *Déploiement d'aménagements cyclables, à hiérarchiser selon l'armature urbaine*
- *Sécurisation et amélioration de la qualité des aménagements cyclables et piétonniers pour notamment faciliter l'accès aux zones d'emplois, aux espaces verts et aux équipements (culturels, sportifs, loisirs)*

Pour répondre aux enjeux de la diminution de l'emploi de la voiture, des initiatives ciblées visent à promouvoir les modes de déplacement doux et durables (schémas directeurs des modes actifs, plans de déploiement d'aménagements cyclables) et à encourager et à sécuriser la pratique du vélo, en zone urbaine comme en zone rurale.

## **ET DEMAIN ?** .....

### **Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique**

#### **Ambition Cadre de vie et santé**

L'intégration de ces enjeux permet de renforcer l'attractivité et les synergies entre les communautés. Elle renforce une politique culturelle et de loisirs de qualité, favorise la diversité et la richesse des activités proposées, et son potentiel touristique. Elle permet d'organiser des événements variés qui soutiennent les pratiques de loisirs sportifs et culturels. Ce qui encourage le divertissement et l'épanouissement des habitants.

L'aménagement des espaces publics partagés et espaces verts permet également de tisser des liens et incite les habitants à profiter de leur quartier et à s'en approprier l'environnement. Chacun pourra s'épanouir en toute quiétude et sécurité au sein de quartiers dont les nuisances sonores et les pollutions de l'air seront limitées.

# DÉFI 8

## Rendre le renouvelable désirable

### AUJOURD'HUI

.....

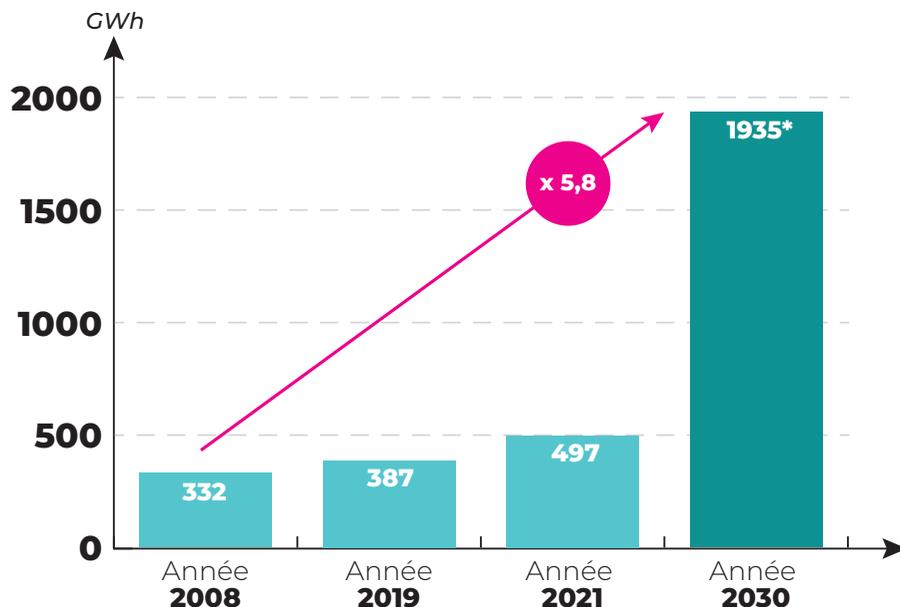
#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Rendre le renouvelable désirable** », c'est avant tout affirmer que ces nouvelles énergies font partie intégrante de notre cadre de vie ! Et c'est faire en sorte qu'elles soient davantage encore acceptées. Après tout, c'est une énergie locale ! Et comme nos modes de vie n'appellent pas à la sobriété, elles sont incontournables !

#### Les chiffres clés sur le Pays du Mans :

En 2008, le territoire du Pays du Mans produisait 388 GWh, et en 2021, 497 GWh. La production a augmentée de 109 GWh soit 28% en 13 ans.

A titre d'illustration, 1 hectare de panneaux solaires (soit un peu plus d'un terrain de football) produit environ 1 GWh par an d'électricité.



\*Objectif de production d'énergies renouvelables si la consommation d'énergie finale diminue de 30%

Source BASEMIS © - Air Pays de la Loire

## Comment cela se traduit ?

- *Accélération et diversification de la production d'énergie renouvelable*
- *Développement de nouveaux modèles économiques et de gouvernance*
- *Développement et modernisation des réseaux de distribution (chaleur, gaz, électricité, stockage...)*

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) :

#### **Ambition Transition(s) et nouveau modèle**

L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone et de devenir un territoire à énergie positive. Cela se concrétise notamment par l'acceptation des énergies renouvelables (EnR) par les habitants.

#### **Ambition Complémentarité et équilibres territoriaux**

Tout comme le renforcement de l'armature territoriale, la volonté est de développer une armature écologique à l'échelle du Pays du Mans. Cela passe notamment par la mise en œuvre d'une stratégie Energie Renouvelable (ENR) cohérente avec les enjeux de préservation des espaces naturels et agricoles et des paysages.

**Objectifs chiffrés :** Atteindre 37% de production d'énergie renouvelable par rapport à la consommation finale en 2030 et 100% en 2050. En 2021 nous avons atteint environ 12%.

# DÉFI 9

## Préserver avec attention

### AUJOURD'HUI

.....

#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **Préserver avec attention** » ... consommer avec modération ! Qui l'eût cru il y a encore quelques années ! L'eau est la ressource primaire, vitale et nous l'avons oublié... L'eau n'aime pas le minéral (...) et l'artificiel, le seul réservoir d'eau est un réservoir de biodiversité, et inversement.

#### Les chiffres clés du Pays du Mans :

##### En Sarthe

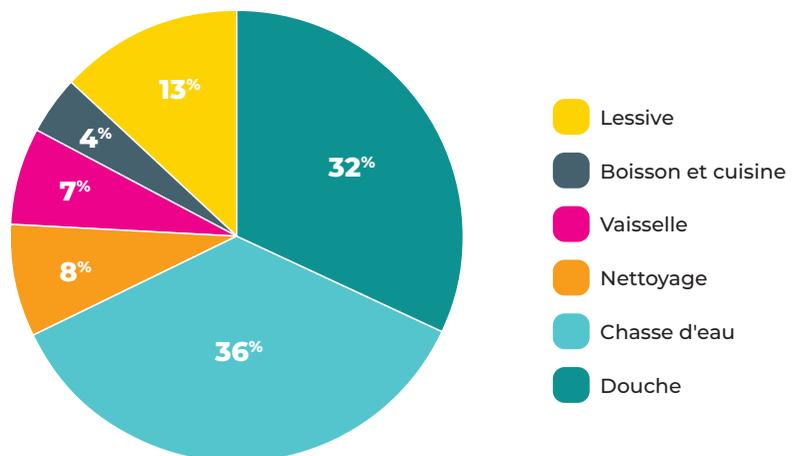
- Une personne consomme en moyenne 133 litres d'eau par jour (Source : Services des eaux dans la Sarthe, 2024)

##### En France

- Dans un foyer français l'arrosage du jardin consomme en moyenne 15 à 20 litres par m<sup>2</sup> (Source le 02/08/24 : <https://eau.selectra.info/consommation>)

### Répartition de la consommation d'eau par usages.

Moyenne de 100 litres d'eau par jour/par habitant



Source le 02/08/24 : [www.lespetitsecogestes.over-blog.com](http://www.lespetitsecogestes.over-blog.com)

## **Comment cela se traduit ?**

- *Equilibre entre exploitation des ressources et préservation environnementale des réservoirs*
- *Amélioration, protection, gestion et partage de la ressource en eau*

## **ET DEMAIN ?**

.....

### **Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique**

#### **Ambition Cadre de vie et santé**

Une des priorités est de réduire les vulnérabilités du territoire et de s'adapter au changement climatique dont les impacts sont multiples : élévation du niveau de la mer, événements météorologiques extrêmes (inondations) et périodes de sécheresse. Comment s'y préparer ? En renforçant les infrastructures et en développant des stratégies d'urbanisme adaptées.

#### **Ambition Transition(s) et nouveau modèle**

Pour un bon partage de la ressource en eau, certains aspects sont à prendre en compte. La préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau du territoire sont des axes prioritaires. Comment ? En luttant contre les déperditions (récupération des eaux pluviales, qualité des infrastructures...) et les pollutions, en préservant les zones humides et en optimisant la gestion des eaux usées et leurs réutilisations. En amont de ces actions, il est également essentiel de sensibiliser les habitants à une consommation responsable pour un meilleur partage de cette ressource vitale !

# DÉFI 10

## Se rendre compte de son pouvoir

### AUJOURD'HUI

#### « Ce que l'on a voulu dire... »

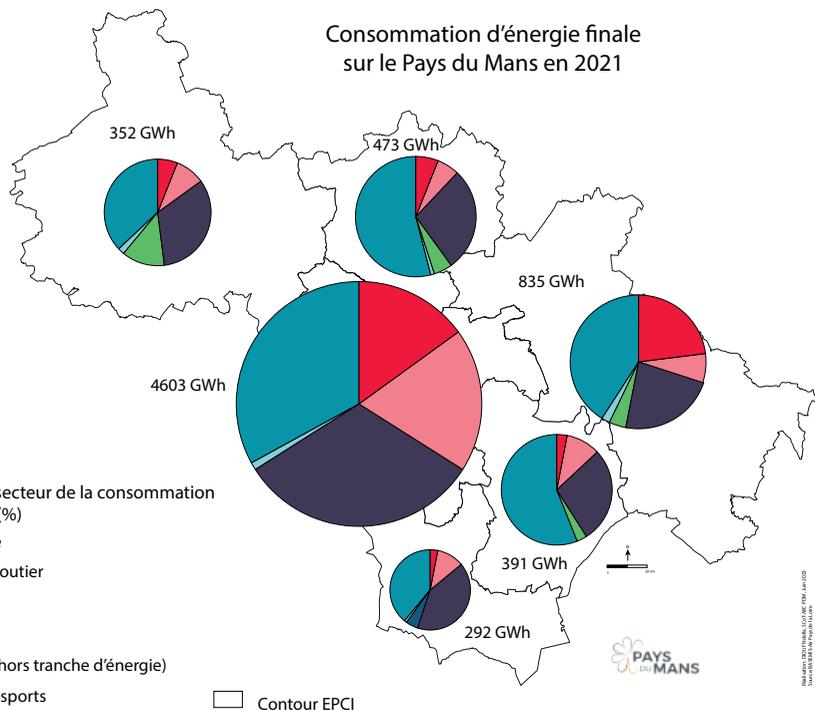
« **Se rendre compte de son pouvoir** », car oui nous pouvons, tous à notre niveau, être un super héros. Nous pourrions nous appeler Planeto ou Hypoconso ..., en diminuant de 1 ou 2 degrés notre chauffage, on diminue aussi nos factures et notre empreinte environnementale, tout ça !

Chacun de nos gestes au quotidien comptent et participent à l'atteinte de nos objectifs : la Pays du Mans cherche à atteindre la neutralité carbone et devenir un territoire à énergie positive.

#### Les chiffres clés du Pays du Mans :

6 945 GWh d'énergie finale consommée<sup>(1)</sup> en 2021

À titre d'illustration, 1 hectare de panneaux solaires (soit un peu plus d'un terrain de football) produit 1 GWh par an d'électricité.



Source : BASEMIS ® - Air Pays de la Loire

(1) L'énergie finale ou disponible est l'énergie livrée au consommateur pour sa consommation finale (essence à la pompe, électricité au foyer, etc. (Source : INSEE)

## Comment cela se traduit ?

- *Réduction de la consommation d'énergie notamment carbonée*
- *Réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques*

Pour répondre aux enjeux cruciaux de la réduction de la consommation d'énergie, de la diminution des émissions de gaz à effet de serre, et de l'amélioration de la qualité de l'air, des mesures peuvent être mises en œuvre telles que :

- *La sobriété (exemples : l'amélioration de l'isolation des bâtiments ; la modernisation des équipements industriels pour réduire les pertes d'énergie).*
- *La développement des énergies renouvelables*

## ET DEMAIN ?

.....

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### **Ambition Transition(s) et nouveau modèle**

Atteindre la neutralité carbone et devenir un territoire à énergie positive

### Comment ?

- En renforçant la sobriété énergétique : avec des solutions telles que l'isolation des bâtiments, l'utilisation d'équipements économes en énergie et la sensibilisation des citoyens à une utilisation responsable de l'énergie.
- En développant le mix énergétique et en diversifiant les sources d'énergies (le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité et la biomasse...)
- En réduisant la dépendance aux énergies fossiles et en les remplaçant par des alternatives plus respectueuses de l'environnement.

# DÉFI 11

## S'isoler, mais pas des autres



### AUJOURD'HUI

#### « Ce que l'on a voulu dire... »

« **S'isoler mais pas des autres** » ... reprend un geste fort et générateur de l'économie, pourvu qu'il reste dans l'amélioration de l'habitat. D'ailleurs, la mitoyenneté apporte une meilleure isolation... Mais c'est aussi en étant mieux chez soi qu'on vit mieux avec les autres. Bref, faire société passe par toutes les dimensions du confort et de la notion du chez soi. C'est le sujet fondamental du document d'urbanisme « SCoT » du Pays du Mans.

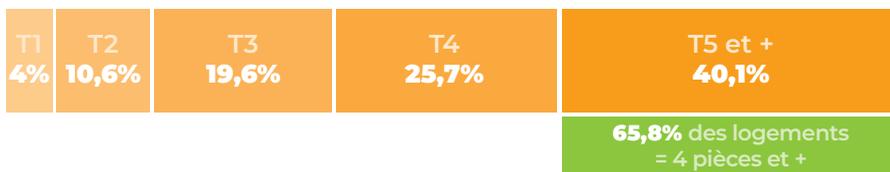
#### Les chiffres clés sur le Pays du Mans :

- 65% de maisons contre 35% d'appartement
- Les logements sociaux représentent 18% du parc de logements
- 3 571 logements vacants, depuis au moins 2 ans, en 2019
- Près de 70% des ménages peuvent prétendre à un logement social

#### Nombre de personnes par ménage



#### Nombre de pièces par logement



Source : INSEE 2018

## Comment cela se traduit ?

- Répartition et composition de l'offre : logements adaptés à la taille des ménages et au vieillissement, travailler le « post lotissement », la qualité urbaine et le confort des logements collectifs (surface, modularité, balcon, terrasse...)
- Construction : densification et diversification de l'offre de production en logements neufs, facilitation de la mutation du bâti existant (surélévation, extension, division...)
- Rénovation du parc ancien en accompagnement des propriétaires pour la rénovation du parc de logements énergivores, indignes ou très dégradés, résorption du parc de logements vacants en centre-ville ...
- Mixité sociale par la production équilibrée du parc de logement social
- Réduction de l'artificialisation des sols et préservation des terres agricoles et des milieux naturels.

**Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** c'est un objectif national décliné au niveau régional puis local par le biais du SCoT-AEC. Il vise à diminuer l'artificialisation des sols afin de préserver les espaces agricoles et naturels support de la production alimentaire, de biodiversité et de compenser en rendant leur fonction naturelle à des sols artificialisés (friches, parkings...).

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### Ambition Cadre de vie et santé

Avec le renforcement du rôle des centralités du territoire, le cadre de vie de proximité sera amplifié en faveur du bien vivre et de la praticité. Il s'agit aussi de lutter contre les inégalités sociales en (re)gagnant en proximité.

#### Ambition Transition(s) et nouveau modèle

Limiter l'artificialisation des sols via la protection des terrains agricoles et de la biodiversité favorise une gestion économe des ressources. Aussi, pour accompagner le changement de modèle d'aménagement, les actions à prioriser sont la reconfiguration du bâti existant et la production de formes urbaines et d'habitat plus qualitatives et diversifiées.

## DÉFI 12

### Jouer la proximité

## AUJOURD'HUI

### « Ce que l'on a voulu dire... »

« *Jouer la proximité* », on aurait pu aussi dire jouer à domicile ... Il s'agit ici d'encourager les modes de consommation vers des solutions plus locales. Et on mesure à quel point ce n'est pas automatique et naturel quand les prix augmentent et quand nous

devons faire des arbitrages financiers. Mais le local n'est pas (forcément) plus cher et il offre tellement d'autres vertus !

### Les chiffres clés sur le Pays du Mans :

- 2 698 commerces
- 618 000 m<sup>2</sup> de surface de vente, dont 82% sur Le Mans Métropole
  - ▶ 1 962 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants
- 59% de l'offre commerciale sarthoise
- 87% des points de vente < 300 m<sup>2</sup>
- 49% des points de vente < 1 000 m<sup>2</sup>

### Comment cela se traduit ?

- *Changement de modèle d'aménagement : sobriété foncière, décarbonation et qualité des paysages*
- *Renforcement des centralités et organiser des mutations des zones commerciales périphériques*

Les enjeux du changement de modèle d'aménagement sont multiples et essentiels pour l'avenir du Pays du Mans :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment le dioxyde de carbone.
- Le renforcement des centralités permet de dynamiser les quartiers tout en limitant les déplacements superflus. L'encadrement des zones commerciales périphériques et l'arrêt des commerces de ronds-points sont également nécessaires pour réorienter le développement urbain vers des modèles plus durables et équilibrés.

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### Ambition Complémentarité et « équilibres territoriaux »

En renforçant les quartiers centraux et en favorisant la diversité des commerces qui les composent, les centres-villes se dynamisent et préservent leur identité. En encourageant la proximité des services et en limitant l'étalement commercial, cette démarche contribue à créer des villes plus conviviales, accessibles et durables.

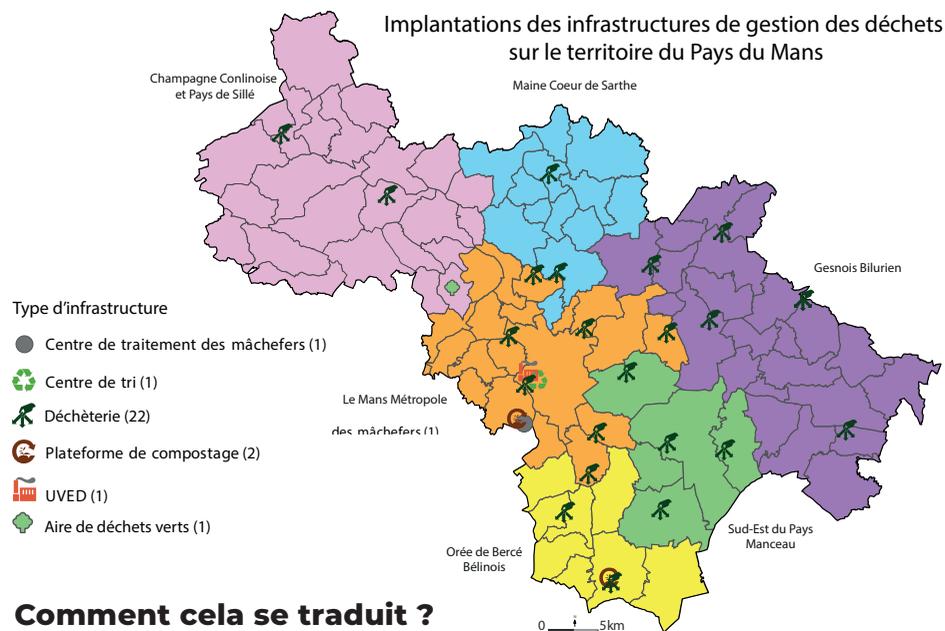
## AUJOURD'HUI

### « Ce que l'on a voulu dire... »

« *Savoir mettre de côté* », c'est « *épargner* » les ressources, dans tous les sens du terme. Nos déchets deviennent aujourd'hui de vraies ressources, qui servent aussi à faire de l'énergie, du gaz et qui enrichissent nos sols de manière naturelle.

### Les chiffres clés du Pays du Mans :

- 22 déchetteries,
- 1 Unité de Valorisation Énergétique des Déchets <sup>(1)</sup>,
- 1 centre de déchets mâchefers (résidu de la combustion des déchets ménagers)
- 1 centre de tri,
- 1 centre de compostage des déchets verts



### Comment cela se traduit ?

- Réduction de la production de déchets
- Amélioration de la gestion des déchets, notamment des biodéchets

## ET DEMAIN ?

### Pistes d'orientations du Projet d'Aménagement Stratégique

#### Ambition : Transition(s) et nouveau modèle

En favorisant la réutilisation, le recyclage et la valorisation des ressources, l'économie circulaire permet de réduire les déchets, de préserver les ressources naturelles et de créer de nouvelles opportunités économiques durables.

(1) Une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) est un site alimentant un réseau de chaleur ou produisant une électricité verte grâce à la combustion de déchets non recyclables. Les UVE les plus connues sont les centres d'incinérations. Source : <https://www.rezomee.fr/sources-energies/unite-valorisation-energetique>

## DÉFI 13

### Savoir mettre de côté



À travers l'exposition « **Façonner son territoire** », vous avez découvert 15 panneaux présentant les défis des 20 prochaines années pour le Pays du Mans. De nombreuses thématiques y sont abordées : l'air, l'énergie, le climat, les mobilités, la qualité de vie et la complémentarité ville-campagne.

Ces sujets, complexes, sont explorés sous trois grandes ambitions « *Cadre de vie et santé* », « *Transitions et nouveau modèle* » ainsi que « *Complémentarité et équilibres territoriaux* ». L'armature territoriale, véritable « *charpente* » de ce projet, cartographie les résultats, enjeux et perspectives à venir en fonction de ces défis.

Le SCoT-AEC est un document d'urbanisme valant Plan Climat centré sur la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique représentent également des enjeux majeurs pour l'avenir du Pays du Mans.

Les mots d'ordre sont nombreux : « **Jouer la proximité** », « **Savoir mettre de côté** », « **S'isoler mais pas des autres** », « **Se rendre compte de son pouvoir** », « **Évoluer avec la nature** », « **Accepter de partager son espace** », « **Donner envie** », « **Multiplier les rencontres** », « **Prendre confiance** », « **Passer au mode actif** », « **Rendre le renouvelable désirable** », « **Préserver avec attention** »...

C'est ainsi que l'on peut « **Façonner son territoire** ».

Bien que ce schéma soit élaboré et validé par les élus, fort de ces connaissances, vous êtes encouragés à participer activement et à donner votre avis sur le développement de votre territoire.

**L'un de ces sujets vous a interpellé et vous souhaitez l'approfondir ? Vous souhaitez commencer à évoluer et souhaitez être accompagnés ?** Le Pays du Mans et ses collectivités membres proposent de multiples services pour vous aider dans la rénovation de votre habitation, le changement de gestion de vos déchets, le changement de vos mobilités...

## Les dates de réunions publiques, en 2024 :

- **Le Mans Métropole le 11 septembre à 18h30, à l'Espace Culturel SCÉLIA, Sargé-lès-le-Mans**
- **Le Mans Métropole le 17 septembre à 18h30, à la Ferme de l'Épine, Rouillon**
- **L'Orée de Bercé-Belinois le 18 septembre à 19h00, à la Salle des Quatre vents, Ecommoy**
- **Le Mans Métropole le 24 septembre à 18h30, à la Salle Bulle, Arnage**
- **Le Gesnois Bilurien le 30 septembre à 18h30, à la Passerelle, Connerré**
- **La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé le 1er octobre à 19h00, à l'hôtel communautaire, 4 rue de Gaucher, Conlie**
- **Sud-Est-Manceau le 7 octobre à 18h30, à l'hôtel communautaire, Rue des Écoles, Parigné-l'Évêque**
- **Maine Cœur de Sarthe le 17 octobre à 18h30 (lieu à définir)**

